

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 04 -12

Séance du 29 avril 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 32

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril,

Représenté : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES**

**ACHAT DE MOBILIERS
POUR LA BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE**

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, BERNARD, CATTUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**DEMANDE D'AIDE
FINANCIERE**

Etaient représentés :
Conseillers Municipaux : Madame Amandine CIDALE (procuration à Monsieur le Maire)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140429-DEL20140412-DE
Date de télétransmission : 05/05/2014
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Située en cœur de village, à proximité des espaces culturels et des établissements scolaires, la bibliothèque municipale a vocation à être un véritable lieu de vie, et à proposer une offre élargie de services adaptés aux nouvelles pratiques culturelles et de lecture.

La Commune entend donner à cet équipement toute sa dimension par la recherche de nouveaux publics, la mise en valeur des collections, le développement d'animations et des partenariats.

Pour répondre aux nouveaux enjeux de la lecture publique et aux besoins de la population, la Commune de Saint Cyr sur Mer a déjà engagé la rénovation de sa bibliothèque (agrandissement, mise aux normes), le réaménagement de la bibliothèque (ouverture et modularité des espaces, lieux de convivialité), l'équipement en matériel numérique (tablettes numérique, espace multimédia, écrans TV...) et le renouvellement des collections.

Après six mois d'installation dans ses nouveaux locaux et analyse du fonctionnement quotidien, il s'avère qu'il reste à poursuivre le réaménagement des espaces dans le même esprit de convivialité et de modularité. Il s'agit de proposer plus de mobiliers de stockage (étagères, bacs) pour accueillir les collections renouvelées en les mettant en valeur (espace de présentation, « facing »...), augmenter également les assises adaptées aux différents types de public (chauffeuses, poufs, chaises adaptés aux enfants...) et enfin proposer des services supplémentaires (boîte de retours des documents...).

Cet aménagement est inscrit au Budget Primitif 2014 de la Commune et sera poursuivi en 2015, pour un montant global estimé à 18 000 € H.T.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Approuve l'exposé qui précède,

Adopte l'opération ayant pour objet l'achat de mobiliers pour la Bibliothèque Municipale,

Sollicite une subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY